



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E11448

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2024

ÉDITÉ LE 20/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2016
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 23/08/2005
22 800

Raison sociale : SOCIETE BOUCLIER ANNE

RUE REMBRANDT BUGATTI
14370 MOULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 410281141

Siret : 410 281 141 00037

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3508210

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10086601804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10086601804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 02 31 30 06 06
Portable :

Fax :

Site Internet : www.groupe-thillaye.fr

E-mail : annbouclier@groupe-thillaye.fr

Responsabilité légale :
THILLAYE CYRIL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	18/03/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.